



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la préfète
Bureau de la
représentation de l'État**

Moulins, le 17 JUIL, 2020

n° 30/2020

La préfète

à

**Mesdames et Messieurs les
maires des communes de l'Allier**

OBJET : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux «Justes» de France.

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales le dimanche 19 juillet 2020 à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux «Justes» de France.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale,

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE